



BILAN FINANCIER 2022 BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM)
<http://ardm.eu/>

Bilan financier de l'association (hors École d'Été & Week-End Jeunes Chercheurs)

Ce premier tableau présente les comptes de l'année 2023 hors Ecoles d'Été et Week-End Jeunes Chercheur.

Recettes		Dépenses	
Intérêts 2022	709,49 €	Frais Séminaire National	1 262,19 €
Cotisations chèques	300,00 €	Réunions bureau/comité	905,45 €
Cotisations PayPal	5904,00 €	Lien avec la communauté (CFEM, Collège des sociétés savantes académiques de France)	386,25 €
Cotisations Virement	1 140,00 €	Salaires et cotisations sociales	0,00 €
Cotisations espèces	0,00 €	Site ARDM (OVH + amortissement)	1 181,45 €
Dons et royalties	361,48 €	Publications (actes EE2019)	9,50 €
Vente Actes	0,00 €	Assurance	739,17 €
Subvention	400,00 €	Fonctionnement régulier	761,45 €
		Frais bancaires (Comptes Crédit Agricole, La Poste, Paypal, fermeture compte La Poste)	491,68 €
		Subvention (WEJCH2021, WEJCH2023, soutien projet)	2 693,69 €
TOTAL	8 814,97 €	TOTAL	8 430,83 €
Résultat recettes – dépenses : + 551,43 €			

Tableau 1. Comptes partiels de l'année 2021

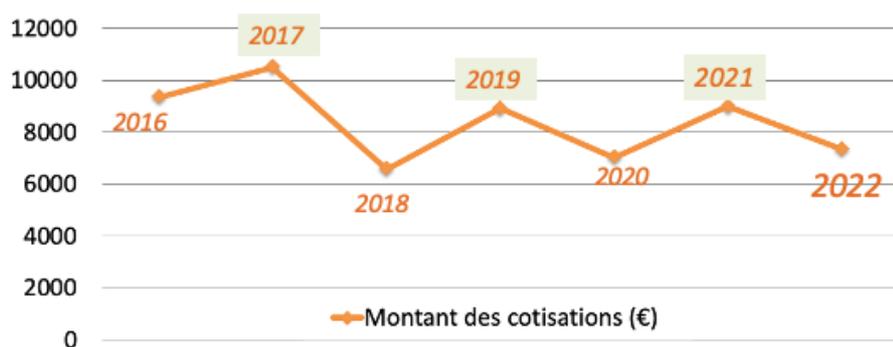
Le bilan présente un bénéfice de 551,43 €. La partie suivante détaille ce bilan.

Commentaires sur le bilan financier 2022

Postes recettes

Les recettes de cotisation (7 344 € cette année) sont inférieures au prévisionnel et elles font état d'une baisse pour cette année pour retrouver le niveau de 2022, après une année plus haute en 2021. Cependant le niveau de cotisation de 2016 n'est pas retrouvé.

Pour information : 8 988 € de recettes dues aux cotisations en 2021 ; 7 022€ en 2020 ; 8 900€ en 2019 ; 6 577 € en 2018 ; 10 491 € en 2017 ; 9 341 € en 2016.



Graphique 1. Evolution des recettes de cotisation depuis 2016 (les années surlignées sont des années d'École d'Eté)

Pour expliquer cette baisse en 2022, nous remarquons que 2021 a été une année d'école d'été (EE21 à l'île de Ré, octobre 2021). Il est habituel que les années avec école d'été enregistrent plus d'adhésions que les années sans école d'été. En la comparant avec celle de 2020 (précédente année sans école d'été), la recette de cotisations 2022 est alors sensiblement équivalente (légèrement supérieure).

L'association compte 159 membres au 31 décembre 2022. Les cotisations payées en 2022 se répartissent comme suit :

- 67 cotisations en tarif réduit (12 €) ;
- 109 cotisations en tarif plein (60 €).

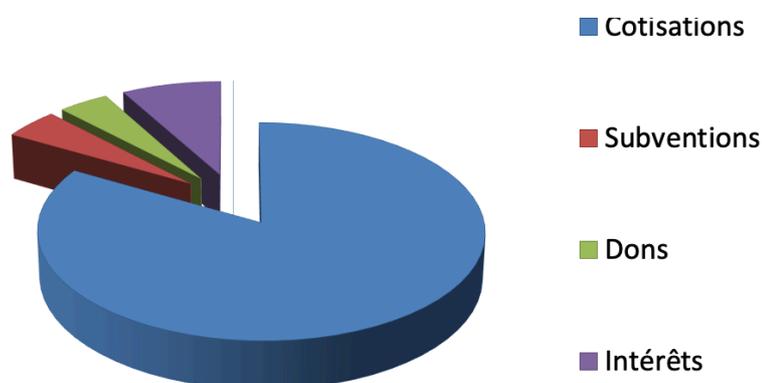
Notons que certains membres, notamment étrangers, ont cotisé pour deux ans (ce qui explique l'écart entre le nombre de cotisations et le nombre d'adhérents).

Les subventions sont toujours associées à des manifestations, mais pas au fonctionnement de l'association. En particulier la subvention du LDAR pour le séminaire national 2023 a été versée en 2022 (celle pour le séminaire national de 2022 avait été versée en 2021). Elle s'élève à 400€.

Les dons réguliers de Régis Gras (vente du logiciel CHIC), de Guy Brousseau (vente livre Springer) et de certains adhérents constituent également un complément de recettes : celui-ci est d'un montant de 361,48 € en 2022.

Enfin les intérêts des comptes sur livret s'élèvent à 709,49€ en 2022.

Le graphique 2 ci-après récapitule les différents postes de recettes. Il met en évidence la part primordiale – et quasi-exclusive – des recettes de cotisation dans le budget.



Graphique 2. Répartition des recettes par postes 2022

Postes dépenses

En 2022, les dépenses dues au Séminaire National s'élèvent à 1 262,91 €. À titre de comparaison, elles s'élevaient en 2019 (avant la crise lié au Covid), à 3 174, 60 €. Rappelons cependant que nous avons depuis fait le choix de limiter les séminaires à deux par an.

En 2022, les dépenses dues aux déplacements du Comité/ Bureau s'élèvent à 905,45 €. À titre de comparaison, elles s'élevaient en 2019 (avant la crise lié au Covid), à 2 202, 52 €. Cette diminution des dépenses est due aux nouvelles habitudes de travail à distance héritées de la crise : les réunions du comité et du bureau alternent entre modalité hybride et travail à distance. Il y a eu en effet autant de réunions du comité en 2019 qu'en 2022 (six réunions en 2022).

Concernant ses liens avec la communauté des sociétés savantes, nous sommes à jour des cotisations à la CFEM ainsi qu'au Collège des sociétés savantes académiques de France.

L'association ne compte plus de salarié depuis 2019 et n'a plus à payer de cotisation sociale.

En 2022, l'association finit de financer l'amortissement de l'investissement lié à la refonte du site web de l'association (500€) et finance les coûts occasionnés par la gestion du site à l'entreprise OVH (681,45 €).

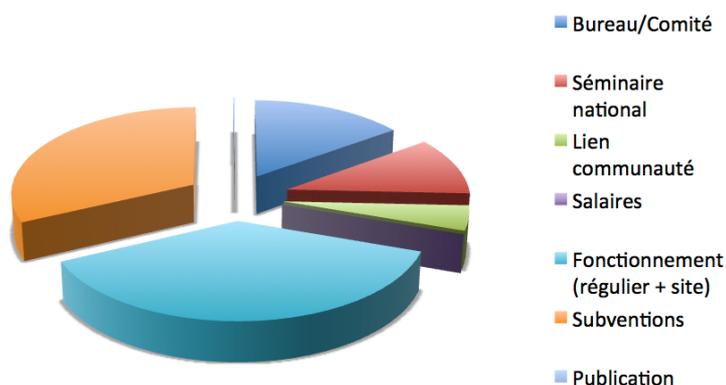
Les frais de publication concernent l'envoi d'actes de l'EE2019. Ils s'élèvent à 9,50 €.

Les frais de fonctionnement correspondent à des frais d'envoi de documents liés à l'organisation de l'association, ainsi qu'à des dépenses liées à la vie de l'association.

Les frais bancaires pour la gestion des comptes, d'un montant de 401,68 €, sont répartis entre différents comptes : Crédit Agricole (126,49 €), La Poste (88,70 €) et Paypal (126,49 €). Pour le Crédit Agricole, certains frais sont en outre liés aux virements à l'étranger. Ces frais sont inférieurs à ceux de 2021 (baisse des frais liés au compte Paypal car pas d'inscriptions en ligne pour l'Ecole d'Ete en 2022). Pour limiter les frais bancaires, nous avons pris la décision de fermer le compte La Poste : la fermeture est effective au 01 janvier 2023, ce qui a engendré des frais supplémentaires d'un montant de 90,00 € en décembre 2022. D'où le montant total de 491,68 € de frais.

Le montant des subventions allouées aux manifestations de l'association s'élève en 2022 à 2 693,69 € répartis comme suit : 146,98 € pour le WEJCH 2021 et 908,71 € pour le WEJCH 2023 (le montant total de cette subvention est fixé à 1 000 €, la subvention sera complétée ultérieurement). L'association a également subventionné un projet à hauteur de 1 638,00 €, pour lequel elle avait reçu un budget en 2019.

Les dépenses se répartissent alors comme suit (graphique 3).



Graphique 3. Répartition des dépenses par postes 2022

Bilan financier définitif du Week-End Jeunes Chercheurs 2021

La gestion du WEJCH 2021 était assurée par Valentin ROUSSEL, Ana Jimena LEMES, Dorian COTRON et Nadia ZEBICHE. Le deuxième tableau présente les comptes définitifs du Week-End des Jeunes Chercheurs 2021 qui s'est déroulé à Nantes du 11 au 13 novembre 2021.

Recettes		Dépenses	
Frais inscription et hébergement	1 710,00	Hébergement - Restauration	3 155,95
Subvention ARDM	146,98	Location salle de séminaire	460,00
Subvention LDAR, PARIS	300,00	Déplacement chercheurs invités	441,03
Subvention UMR CNRS 8524, LILLE	500,00		
Subvention IREM de LILLE	500,00		
Subvention S2HEP, LYON	500,00		
Subvention CREN, NANTES	400,00		
TOTAL perçu (02/01/2023)	4 056,98	TOTAL débité (02/01/2023)	4 056,98

Résultat recettes – dépenses: 0 €

Tableau 2. Comptes définitifs du WEJCH 2021

La subvention de 500€ initialement promise par ELICC (Nantes) n'a jamais été perçue. Par ailleurs les inscriptions (à hauteur de 360 €) qui devaient être prises en charge par l'ARDM ne l'ont pas été. L'obtention de nombreuses autres subventions permet alors de limiter la subvention allouée par l'ARDM à 146,98 € (elle était initialement de 1 000 €).

Bilan financier partiel du Week-End Jeunes Chercheurs 2023

Le WEJCH 2023 se déroule en Suisse. Sa gestion est assurée par Charlotte Bertin et Francesca Gregorio. Le troisième tableau présente les comptes partiels du Week-End des Jeunes Chercheurs 2023.

Recettes		Dépenses	
Subvention ARDM	1 000,00 € (908,71 € perçu)	Hébergement (acompte)	872,91 €
		Frais (bancaires)	35,80 €
TOTAL perçu au 02/01/2023	908,71 €	TOTAL provisoire	908,71 €

Résultat recettes – dépenses (au 02/01/2023): 0 €

Tableau 3. Comptes partiels du WEJCH 2023

Des subventions ont été demandées à différentes institutions. Certaines ont été acceptées (S2HEP Lyon,

laboratoire de Lille, 2Cr2D, Société Mathématique Suisse (SMS)), d'autres n'ont pas reçu au 02/01/2023 de retour positif (Académie Suisse des Sciences Naturelles (SCNAT), FNS).

Les organisateurs attendent 20 jeunes chercheurs et tablent sur des frais d'inscription (hébergement et organisation) d'un montant de 100 €.

Bilan financier définitif de l'Ecole d'Eté 2021

Le quatrième tableau présente l'état définitif des comptes de l'Ecole d'Eté 2021. La gestion financière de l'Ecole d'Eté est assurée par Fabrice Vandebrouck.

Recettes		Dépenses	
Frais inscription participants	71 020,00 €	Hébergement, restauration	68 523,86 €
Subventions	2 500,00 €	Frais de fonctionnement	1 071,00 €
		Remboursement trop perçu	590,00
TOTAL	73 520,00 €	TOTAL	70 184,86 €
Résultat recettes - dépenses: + 3 335,14 €			

Tableau 4. Comptes définitifs de l'Ecole d'Eté 2021

Bilan financier partiel de l'Ecole d'Eté 2023

Le cinquième tableau présente l'état des comptes de l'Ecole d'Eté 2023. Ces comptes sont très partiels (l'Ecole d'Eté 2023 n'a pas encore eu lieu !) et ne représentent qu'un premier bilan d'étape : ils ne présentent en effet que l'acompte versé pour l'hébergement ; aucune inscription n'ayant encore eu lieu. La gestion financière de l'Ecole d'Eté est assurée par Fabien Emprin.

Recettes		Dépenses	
Frais inscription participants	0,00 €	Hébergement (1 ^{er} acompte)	9 000,00 €
Subventions	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	TOTAL	9 000,00 €
Résultat recettes - dépenses: - 9 000,00 €			

Tableau 5. Comptes (très) partiels de l'Ecole d'Eté 2023

Bilan général de l'exercice 2022

Ce sixième tableau présente un bilan général en incluant les trois bilans.

Recettes		Dépenses	
Recettes WEJCH2021	4 056,98 €	Dépenses WEJCH 2021	4 056,98 €
Recettes WEJCH2023	908,71 €	Dépenses WEJCH 2023	908,71 €
Recettes EE 2021	73 520,00 €	Dépenses EE 2021	70 184,86 €
Recettes EE 2023	0,00 €	Dépenses EE 2023	9 000,00 €
Recettes ARDM	8 814,97 €	Dépenses ARDM	8 430,83 €
TOTAL	85 300,66 €	TOTAL	92 580,38 €
Résultat (recettes – dépenses) : - 7 280,72 €			

Tableau 6. Bilan général 2022

Etat des comptes au 02/01/2023

Le septième tableau présente l'état des comptes.

Etat des comptes ARDM au 02/01/2023	+ 62 667,37 €
<i>Compte courant CA</i>	+ 10 319,09 €
<i>Comptes livrets</i>	+ 46 444,28 €
<i>Compte Paypal</i>	+ 5 904,00 €
<i>Monnaie</i>	+ 0,00 €

Tableau 7. Etat des comptes au 02/01/2023

L'état des comptes met en évidence qu'une association comme la nôtre se doit d'avoir une trésorerie importante en raison notamment du fait que certaines années, l'ARDM doit avancer la quasi totalité du budget de l'école d'été, qui peut atteindre 60 000€ environ.

Budget prévisionnel 2023

Nous présentons enfin le budget prévisionnel pour 2023 dans un huitième tableau :

Recettes		Dépenses	
Intérêts 2023	500	Réunions bureau/comité	2 000
cotisations chèques	300	Frais déplacements Séminaire National	2 500
cotisations cartes/Paypal	8 000	Lien communauté	1 000
Cotisations espèces	100	Subventions	1 500
Subventions	600	Site ARDM	600
		MAIF	750
		Frais bancaires	450
		Fonctionnement régulier	200
		Revue RDM	500
TOTAL	9 500	TOTAL	9 500

Déficit prévu (recettes – dépenses) :	0 €
--	------------

Tableau 8. Budget prévisionnel 2023